



Demande de subvention Promotion de la relève (clubs)

(Art. 10a de l'ordonnance du 24 mars 2010 sur le Fonds du sport; RSB 437.63)

Le dossier complet (avec toutes les indications) doit parvenir au Fonds du sport au plus tard le 31 janvier (pour 2013 le 31 mars), sans quoi la demande est irrecevable.

La demande est adressée par

Club _____ Membre de l'association _____

Interlocuteur

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ NPA / lieu _____

Téléphone _____ Courriel _____

Lieu / date _____ Signature _____

Annexes requises

Veillez envoyer (de préférence sous forme papier)

- votre demande
- un bulletin de versement libellé au nom du club

ainsi que (de préférence par courriel)

- la liste des membres (état au 1^{er} janvier) qui font partie de la relève (5 à 20 ans, l'année civile faisant foi).

La liste doit comporter les rubriques suivantes.

Nom	Prénom	Année	Adresse	N° de licence / de passeport joueur / de membre
-----	--------	-------	---------	---

Les documents doivent être envoyés à

Direction de la police
et des affaires militaires
du canton de Berne
Fonds du sport
Kramgasse 20
3011 Berne

sportfonds@pom.be.ch

Remarque

Vous trouverez d'autres informations sur le droit aux subventions dans l'ordonnance sur le Fonds du sport ainsi que dans la directive du 1^{er} janvier 2013, à l'adresse

http://www.pom.be.ch/pom/fr/index/lotteriefonds/lotteriefonds/rechtliche_grundlagen.html